



## Recours contre refus de visas

-----  
Par JEAN

Bonjour,

Suite à refus de visa implicite pour conjoint (suite mariage) et sa fille habitant au Congo , un recours a été exercé auprès du tribunal administratif de Nantes afin de contester la décision de l'administration de refus de visas d'entrée en France.

Quels arguments utiliser pour que la demande puisse être acceptée ?

Le fait de fournir l'acte de mariage semble être insuffisant pour le juge.

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cordialement